



USJM - COMPAGNIE D'ARC DE MITRY-MORY

01 64 27 96 65 — 06 19 75 65 36

e-mail : arc.mitry@neuf.fr

<http://archerdemitry-mory.e-monsite.com>

RADIO CARQUOIS

Rentrée 2011-2011

Reprise des licences (ou nouvelles inscriptions) **samedi 3 septembre 2011** lors du Forum des associations au gymnase « Ostermeyer » de 10 heures à 17 heures. Les tarifs des licences 2011-2011 vous seront communiqués sur place.

Pour les jeunes, le premier entraînement, **mardi 13 septembre 2011** sera remplacé par une première prise de contact destinée à :

- ◆ Faire le point sur le matériel de chacun et éventuellement l'adapter ;
- ◆ Actualiser les données administratives de chaque archer ;
- ◆ Rappeler aux archers et à leurs parents les règles de fonctionnement de la Compagnie.

Le fait d'être une Compagnie signifie une adhésion aux valeurs de la Chevalerie comme la solidarité, le respect, la courtoisie et l'honneur, au contraire des clubs de tir à l'arc, à vocation purement sportive. Tous les membres ont tous les mêmes droits et devoirs. Tous se doivent de respecter les consignes de sécurité et de bienséance. Tous se doivent assistance, respect. **Ils doivent selon la tradition, fêter la saint Sébastien (patron des archers), tirer à l'Abat Oiseau et participer au défilé du Bouquet provincial.**

RAPPEL : Dès la seconde année d'adhésion, si vous n'avez pas participé, l'année précédente aux :

Tir de la Saint Sébastien, (Patron des archers) en janvier.

Tir de l'Abat l'Oiseau (désigne le Roy de l'année) en avril.

Défilé du Bouquet (en mai)

le montant de votre inscription annuelle sera augmenté de **10 € pour chaque non-participation**, avec un maximum de **30 €**.

Nous vous attendons nombreux...

Le capitaine,